



La solidarité en action

Les PEP 91
Inspection académique
91012 EVRY Cedex
Tél. 01.69.11.23.83 - Fax. 01.60.86.16.36
E-mail : lespep91@lespep.org

AD PEP 91

ANNEXE

Annexe au bilan avant répartition des résultats de l'exercice, dont le total est de 4.067.191 euros, et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le montant net du chiffre d'activités est de 9.208.808,82 euros, et dégageant un déficit de 351.072,12 euros.

L'exercice a une durée de douze mois, couvrant la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2014.

Les notes et les tableaux présentés ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Fait majeur de l'exercice : l'AD PEP 91 a signé en 2014 un traité d'apport partiel d'actif avec l'association « PEP Découvertes » dans lequel AD PEP 91 apporte à PEP Découvertes sa branche d'activité « vacances » qui était porté par l'établissement « Enfance Jeunesse » du secteur non conventionné. Cette activité avait généré des produits sur l'exercice 2013 s'élevant à environ 1,8 M€.

L'apport partiel d'actif a été réalisé avec effet rétroactif au 1er janvier 2014. L'actif net apporté s'est élevé à -1 848 € (actif évalué à 7 041 € pour un passif pris en charge de 8 889 €) sur la base des comptes clos le 31 décembre 2013.

Cette opération a été réalisée sans contrepartie financière en rémunération des apports consentis par AD PEP 91 à PEP Découvertes.

I. MODES ET METHODES D'EVALUATION

1.1 Hypothèses de base

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices,

et conformément aux règles d'établissement et de présentation des comptes annuels prévues par les articles 121-1 et suivants du Plan Comptable Général (règlement ANC N°2014-03).

1.2 Méthodes des coûts historiques

La méthode de base retenue pour l'entrée et l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques qui se caractérise par l'emploi de coûts nominaux exprimés en euros.

1.3 Règles générales de présentation des comptes

L'Association se conforme aux dispositions du règlement N°99-01 du Comité de la Réglementation Comptable relatif aux « modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations » précisé par l'avis n°2007-05 du CNC du 4 mai 2007, au titre des établissements sociaux et médico-sociaux privés.

En outre, le plan utilisé est conforme aux dispositions du plan comptable de la Fédération des PEP.

II. METHODES GENERALES

2.1. Présentation des comptes

L'association est régie par la loi du 1er Juillet 1901.

Outre son siège social et son service Enfance/Jeunesse, elle intègre une Direction générale et six établissements qui relèvent du secteur médico-social et dont les recettes résultent de la détermination de prix de journées :

1. acceptés par la Délégation territoriale de l'Essonne de l'Agence Régionale de Santé Ile de France pour les établissements suivants :
 - le CMPP - 42, rue Marx Dormoy - 91300 MASSY
 - l'IME « André Nouaille » - 45, rue de Vilgénis - 91300 MASSY
 - le SESSAD « Alain Richard » - 19, avenue des Indes - 91940 LES ULIS
 - l'IMPro « Roger Lecherbonnier » - 37, rue Jacques Duclos - 91120 PALAI SEAU
 - le SESSAD « Arlette Favé » - 11, avenue Carlet - 91380 CHILLY-MAZARIN
2. acceptés par le Conseil Général de l'Essonne pour l'établissement suivant :
 - Hurepoix Multiservices - 24, rue Denis Papin - 91240 ST MICHEL SUR ORGE

2.2. Immobilisations

Les immobilisations sont évaluées à leur valeur d'acquisition (prix d'achat et frais d'installation, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

2.3. Amortissements des immobilisations

Il est fait application des règles comptables sur les amortissements. Les durées d'amortissement des biens non décomposables ont été conservées en fonction des durées d'usage au lieu de la durée réelle d'utilisation.

La méthode par composants est appliquée sur le bâtiment dont l'Association est propriétaire.

Les amortissements sont calculés suivant la durée d'usage des biens.

<i>Intitulé</i>	<i>Durée d'amortissement</i>
Logiciels	1 à 3 ans
Bâtiments et leurs composants	15 à 30 ans
Matériel d'exploitation	5 ans
Installations et agencements	5 à 10 ans
Matériel de transport	3 à 8 ans
Matériel de bureau et informatique	3 à 5 ans
Mobilier	8 à 10 ans

2.4. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

III. CHANGEMENT DE METHODES

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

IV. TABLEAU DES IMMOBILISATIONS

Situations et mouvements	A	B	C	D
Rubriques	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles	46 514,03	0,00	20 737,63	25 776,40
Immobilisations corporelles	2 896 586,10	144 677,15	157 476,17	2 883 787,08
Immobilisations financières	32 359,25	2 092,19	2 758,00	31 693,44
TOTAL	2 975 459,38	146 769,34	180 971,80	2 941 256,92
<i>Dont établissements</i>	<i>2 745 351,77</i>	<i>146 170,35</i>	<i>163 716,46</i>	<i>2 727 805,66</i>
<i>Dont secteur propre</i>	<i>230 107,61</i>	<i>598,99</i>	<i>17 255,34</i>	<i>213 451,26</i>

1. Les augmentations significatives des immobilisations sont générées :

a. par des achats non subventionnés :

- d'agencements et d'installations (40.092,11 euros) dont la réfection de deux espaces sanitaires de l'IME André Nouaille pour 12.225,20 euros et les équipements d'aménagement de bureaux au CMPP pour 10.205,21 euros.
- d'équipements techniques (31.886,36 euros) à l'IME André Nouaille (12.659,86 €) principalement des remplacements d'équipement de la cuisine (plaque, four, lave-vaisselle et adoucisseur), à Hurepoix Multiservices (11.463,75 euros) correspondant principalement à deux tondeuses dont une autoportée, quatre tailles-haies dont un thermique, à l'IMPRO Roger Lecherbonnier (5.010,96 euros), au CMPP (2.152,80 euros) et au Siège de l'Association (598,99 euros).
- de matériel de transport (31.645,00 euros) correspondant à un Renault Master benne à l'IMPRO Roger Lecherbonnier.
- de matériel de bureau et informatique (14.558,18 euros), principalement à l'IMPRO Roger Lecherbonnier (matériel informatique) pour 4.573,61 euros, au SESSAD Arlette Favé (caméscope, rétroprojecteur et poste informatique) pour 4.100,97 euros, au CMPP (matériel informatique) pour 3.220,80 euros, , et à l'IME André Nouaille (matériel informatique) pour 2.662,80 euros.
- de mobilier (13.565,20 euros) dont des tables et chaises pour les classes habitat et bâtiment et le foyer à l'IMPRO pour 6.276,22 euros, ainsi que des banquettes et fauteuils au SESSAD Arlette Favé pour 2.388,48 euros.

b. par des achats financés par des subventions :

Les investissements subventionnés par la taxe d'apprentissage sont concentrés sur l'IMPro Roger Lecherbonnier en 2014. Ils se sont élevés à 12.930,30 euros, dont 10.931,54 euros de matériels (vidéoprojecteurs interactifs) voir également le § VII « Subventions d'investissement ».

2. Les sorties d'immobilisations correspondent principalement à :

- des mises au rebut :
 - à l'IMPRO Roger Lecherbonnier pour 49.943,24 euros dont 14.548,95 euros de logiciels (dont 5.720,90 euros de logiciels subventionnés), 15.740,59 euros de matériel (dont 6.095,84 euros de matériel subventionnés), 13.338,80 euros de mobilier (dont 5.980,00 euros de matériel subventionné) , et 6.314 euros de mobilier.
 - au SESSAD Alain Richard pour 29.728,81 euros dont 1.590,40 euros de logiciels, 987,87 euros de matériel, 1.374,98 euros d'installations et agencements, de 21.707,88 euros de matériel de bureau et informatique et 3.617,68 euros de mobilier.
 - au Service Enfance Jeunesse pour 17.255,34 euros dont 2.469,72 euros de logiciels, 330,02 euros de matériel, 876,58 euros d'agencements, de 10.808,79 euros de matériel informatique dont 4.313,61 euros concerne la cession d'activité à PEP découvertes et 2.770,23 euros de mobilier et matériel divers.
 - à l'IME André Nouaille pour 12.951,28 de matériel de cuisine remplacé en 2014.
 - au SESSAD Arlette Favé pour 11447,90 euros correspondant à des logiciels pour 2.127,56 euros, à du matériel pour 3.237,62 euros, l'installation téléphonique pour 3.638,23 euros, du matériel informatique pour 1.643,80 euros et du mobilier pour 800,69 euros.
 - au CMPP pour 2.407,20 euros de mobilier.

- des ventes de véhicules totalement amortis à l'IMPro Roger Lecherbonnier (54.549,75 euros).

V. TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

Situations et mouvements	A	B	C	D
Rubriques	Amortissements cumulés au début de l'exercice	Augmentations dotations de l'exercice	Diminutions reprises de l'exercice	Amortissements cumulés à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles	45 621,15	358,17	20 737,63	25 241,69
Immobilisations corporelles	2 102 590,10	184 267,05	157 096,09	2 129 761,06
TOTAL	2 148 211,25	184 625,22	177 833,72	2 155 002,75
<i>Dont établissements</i>	<i>1 982 302,30</i>	<i>177 781,98</i>	<i>160 578,38</i>	<i>1 999 505,90</i>
<i>Dont secteur propre</i>	<i>165 908,95</i>	<i>6 843,24</i>	<i>17 255,34</i>	<i>155 496,85</i>

VI .COUT DE PRODUCTION DES IMMOBILISATIONS

L'association n'a pas produit d'immobilisations pour elle-même.

VII .SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT

Mouvements bruts	A	B	C	D
Origine	Subventions au début de l'exercice	Augmentations nouvelles subv. d'investissement	Diminutions solde des subv. d'investissement	Subventions cumulées à la fin de l'exercice
Subv. CR IDF	104 000,00			104 000,00
Subv. CG 91	171 710,67			171 710,67
Subv. Communes	39 222,99			39 222,99
Subv. Organismes privés	13 800,00			13 800,00
Subv. Taxe d'apprentissage	288 817,99	12 930,30		301 748,29
TOTAL	617 551,65	12 930,30	0,00	630 481,95

Les subventions reçues par Hurepoix Multi-Services au titre des équipements sont comptabilisées dans le poste «subventions d'investissement» et rapportées au compte de résultat au prorata du montant des amortissements des travaux et des matériels financés.

L'IMPRO a perçu pour 42.304,70 euros de taxe d'apprentissage. L'ensemble a financé des dépenses consacrées à l'apprentissage (29.374,40 euros) et des investissements (12.930,30 euros).

La quote-part des subventions d'investissement affectées en 2014 au compte de résultat se monte à 39.823,09 euros et se trouve en « produits exceptionnels sur opération de capital ».

La nature des soldes nets des subventions d'investissement (152.598,41 euros) restant à affecter au compte de résultat se décompose en :

- Conseil Régional IDF : 29.104,49 euros
- Conseil Général de l'Essonne : 62.538,05 euros
- Organismes privés : 3.340,00 euros
- Taxe d'apprentissage : 57.615,87 euros

VIII. TABLEAU DES PROVISIONS

Situations et mouvements Rubriques	A	B	C	D
	Provisions au début de l'exercice	Augmentations dotations de l'exercice	Diminutions reprises de l'exercice	Provisions cumulés à la fin de l'exercice
Provisions pour risques	15 770,16			15 770,16
Provisions pour retraite	477 912,00	158 597,00	102 016,00	534 493,00
Provisions pour travaux	0,00			0,00
Provisions pour litiges	0,00			0,00
Provisions pour charges	162 925,06	197 660,00	132 201,93	228 383,13
Sous total	656 607,22	356 257,00	234 217,93	778 646,29
Dépréciation des créances	3 504,50	173,47	3 504,50	173,47
TOTAL	660 111,72	356 430,47	237 722,43	778 819,76
<i>Dont établissements</i>	<i>646 830,22</i>	<i>354 051,00</i>	<i>233 036,93</i>	<i>767 844,29</i>
<i>Dont secteur propre</i>	<i>13 281,50</i>	<i>2 379,47</i>	<i>4 685,50</i>	<i>10 975,47</i>

Les **provisions pour risques** concernent des facturations antérieures à l'exercice 2014, en attente suite à des révisions de notification d'orientation de la MDPH.

Les **engagements d'indemnités de départ en retraite** sont calculés de manière statistique en retenant la méthode rétrospective des unités de crédit projetées.

Les hypothèses retenues sont conformes à la méthode FG PEP appliquée à toutes les entités à savoir :

- départ à la retraite à l'âge de 65 ans ;
- faible taux de remplacement du personnel permanent ;
- taux d'actualisation arrêté à 1,5 % ;
- taux de progression des salaires plafonné à 1,8 % (idem 2014).

Le calcul des indemnités de départ en retraite tient compte des charges connexes aux salaires, arrondies à 58 % (idem 2014).

Les **provisions pour charges diverses** concernent les sorties de ressources à venir inhérentes aux crédits non reconductibles, alloués au titre de:

- o l'évaluation interne à hauteur de 39.580,63 euros ;
- o la gratification des stagiaires à hauteur de 36.104,68 euros ;
- o la réalisation des travaux (dont accessibilité) à hauteur de 65.636,41 euros ;
- o la formation à hauteur de 5.507,80 euros ;
- o des manifestations à organiser à hauteur de 7.905,32 euros ;
- o les emplois d'avenir à hauteur de 73.648,29 euros.

Les dépréciations des créances traduisent le risque de non recouvrement de facturations de frais médicaux encore dues par les familles au Service Enfance/Jeunesse.

IX. TABLEAU DES FONDS DEDIES

Situations et mouvements Rubriques	A	B	C	D
	Fonds dédiés au début de l'exercice	Augmentations dotations de l'exercice	Diminutions reprises de l'exercice	Fonds dédiés à la fin de l'exercice
Sur subvention de fonctionnement	17 881,92			17 881,92
Sur dons manuels	16 538,70	15 300,43	16 538,70	15 300,43
Sur aides à la RTT	14 088,00			14 088,00
TOTAL	48 508,62	15 300,43	16 538,70	47 270,35

Les fonds dédiés sur aide à la RTT correspondent aux tableaux validés jadis par la DDASS. Leur évolution dépend de la seule décision du financeur (ARS).

X. ECHEANCIER DES CREANCES ET DES DETTES

Créances	Montant Brut	Echéances - d'1 an	Echéances + d'1 an	Dettes	Montant Brut	Echéances - d'1 an	Echéances + 1 an
Prêts construction	12 193,70	0,00	12 193,70	Emprunts	105 925,97	17 608,83	88 317,14
Autres immobilisations financières	19 499,74	19 499,74	0,00	Fournisseurs	204 657,67	204 657,67	0,00
Autres créances de l'actif circulant				Dettes fiscales et sociales	819 876,75	819 876,75	0,00
- usagers	740 576,34	701 792,32	38 784,02	Autres dettes	292 511,24	292 511,24	0,00
- autres	258 799,35	258 799,35	0,00	Produits à régulariser	1 598,41	1 598,41	0,00
Charges à régulariser	86 845,83	79 996,73	6 849,10				
TOTAL	1 117 914,96	1 060 088,14	57 826,82	TOTAL	1 424 570,04	1 336 252,90	88 317,14

Les « Dettes fiscales et sociales » incluent des charges à payer à hauteur de 357.515,15 euros.

Les « Autres dettes » comprennent 31.606,82 euros de dettes « PEP » (Fédération et autres AD PEP).

Les « Autres créances » comprennent 113.020,64 euros de créances « PEP ».

XI. FILIALES ET PARTICIPATIONS

L'association ne détient pas de titres de filiales ou de participations au sens des articles L. 233-1 et suivants du Code de commerce.

XII. DIRIGEANTS : REMUNERATIONS, AVANCES ET CREDITS

Aucune avance et aucun crédit n'ont été consentis aux dirigeants de l'association.

Les trois plus hauts cadres dirigeants de l'association sont bénévoles et n'ont perçu aucune rémunération au cours de l'année 2014.

XIII. METHODE DE CALCUL DES AMORTISSEMENTS ET DES PROVISIONS

Les méthodes n'ont pas changé d'un exercice à l'autre.

XIV. COUT DE PRODUCTION DU STOCK

L'association ne détenait aucun stock au 31 décembre 2014.

XV. CHARGES CONSTATES D'AVANCE PRODUITS A RECEVOIR SUR CREANCES.

1. Frais de premier établissement

Le total des dépenses hors investissement engagées pour permettre l'ouverture de la structure Hurepoix Multi-Services, financée par le Conseil Général et constatées au titre de frais de 1^{er} établissement, s'élevait initialement à 93.703,65 euros.

Après affectation en 2014 d'une quote-part au compte de résultat (2.283,05 euros), leur solde est de 9.132,14 euros au 31 décembre 2014.

2. Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance, autres que celles décrites ci-dessus, s'élèvent à 77.713,69 euros qui se décomposent en :

- loyers pour 18.789,27 euros.
- contrats de maintenance pour 17.713,67 euros.
- assurances pour 10.759,09 euros.
- charges externes pour 17.650,06 euros.
- indemnités journalières (Sécurité sociale et prévoyance) pour 2.673,00 €.
- tickets restaurant pour 10.128,60 euros.

3. Produits à recevoir

Les produits à recevoir en fin d'exercice sont principalement constitués par :

- des factures à établir aux caisses d'assurance (159.554,14 euros).
- des créances sociales pour 87.916,77 euros concernant des remboursements de formation professionnelle (77.541,49 €) et des I J prévoyance (10.375,28 €).
- des versements de subventions attendus pour 40.000 euros exclusivement au siège et concernant le dossier des AVS.

XVI . PRODUITS CONSTATES D'AVANCE CHARGES A PAYER SUR DETTES

1. Produits constatés d'avance (compte 487)

Les produits constatés d'avance en fin d'exercice sont principalement constituées par les rubriques :

- une prestation d'accompagnement scolaire au service Enfance/Jeunesse pour 425,00 €.
- Le solde d'une participation d'une commune au profit du foyer de l'IMPRO pour 1.173,41 €.

2. Charges à payer sur dettes

Les charges à payer en fin d'exercice sont principalement constituées par les rubriques :

- factures fournisseurs non parvenues pour 47.482,61 euros.
- dettes provisionnées pour congés à payer et charges connexes pour 353.330,00 euros.
- autres dettes sociales et fiscales pour 4.185 euros.
- charges à payer diverses pour 99.156 euros correspondant à des charges locatives attendues au CMPP.

XVII . ENGAGEMENTS PARTICULIERS FINANCIERS

Aucun engagement financier particulier au 31 décembre 2014.

XVIII . ENGAGEMENT DE CREDIT-BAIL

Aucun contrat de crédit-bail en cours au 31 décembre 2014.

XI X. DETTES GARANTIES PAR DES SURETES REELLES

Aucune dette de l'association n'est garantie par des sûretés réelles (hypothèques, gage, nantissement, etc...).

XX. ANALYSE DE RESULTAT

Le déficit global de 351.072,12 euros se décompose en :

- Résultat secteur conventionné : - 367.433,21 euros
- Résultat secteur non conventionné : + 16.361,09 euros

Etablissement	Résultat comptable 2014
Direction Générale	-84 824,62
CMPP	17 790,30
IME A.Nouaille	-93 374,20
SESSAD A.Richard	-4 311,67
IMPro R.Lecherbonnier	104 425,99
SESSAD A.Favé	-150 645,85
HUREPOIX Multi-Services	67 498,40
<i>Résultat brut conventionné</i>	<i>-143 441,65</i>
Retraitement IDR	-230 963,92
Retraitement CP	17 027,00
Retraitement provision travaux	-10 054,64
TOTAL CONVENTIONNE	-367 433,21

Etablissement	Résultat comptable 2014
Enfance Jeunesse	-2 026,96
Siège de l'association	18 388,05
TOTAL NON CONVENTIONNE	16 361,09

Les retraitements constatés au niveau des comptes de l'Association en 2014 s'élèvent à - 223.991,56 euros ; les retraitements cumulés représentent un crédit de 204.016,59 euros et se trouve dans le poste « dépenses inopposables aux financeurs ».

Secteur conventionné : les reports à nouveau des excédents 2012 (261.186,02 euros) seront affectés sur les résultats bruts 2014 du secteur médico-social. Il en résultera, avant demande d'affectation aux financeurs, des excédents reportables pour 177.884,74 euros et des déficits reportables pour 129.854,48 euros.

XXI. PRODUITS D'ACTIVITES

Les produits d'activités de l'exercice 2014 s'élèvent à 9.208.808,82 euros et se répartissent de la manière suivante :

- Produits de la tarification : 6.621.420,94 euros
- Dotation Globale : 1.369.213,69 euros (SESSAD)
- Production de services : 1.107.750,69 euros (Service Enfance Jeunesse)
- Participations diverses : 110.423,50 euros dont 30.111,50 euros de produits de chantier à Hurepoix Multiservices et 74.432,00 euros de mis à disposition de personnel au service Enfance/Jeunesse.

XXII. FONDS ASSOCIATIFS

VARIATION DES FONDS PROPRES SANS DROIT DE REPRISE				
	Montant à l'ouverture	Augmentations	Diminutions	Montant à la clôture
Fonds associatifs sans droit de reprise	61 646,75			61 646,75
Réserves	500 000,00			500 000,00
Report à nouveau	208 557,63	62 546,42	6 574,07	264 529,98
Résultat comptable de l'exercice	62 546,42	16 361,09	62 546,42	16 361,09
FONDS PROPRES	832 750,80	78 907,51	69 120,49	842 537,82
VARIATION DES AUTRES FONDS ASSOCIATIFS				
Réserves sous contrôle tiers financeurs				
Excédents affectés aux mesures d'exploitation	96 464,01			96 464,01
Excédents affectés à l'investissement	508 755,42			508 755,42
Excédents affectés à la couverture du BFR	438 363,20			438 363,20
Réserve de compensation	133 873,02	56 578,21		190 451,23
Total des réserves	1 177 455,65	56 578,21	0,00	1 234 033,86
Report à nouveau sous contrôle des tiers financeurs				
AN dépenses inopposables aux financeurs	-644 638,32	154 650,83	11 582,00	-501 569,49
RAN excédentaire en attente d'affectation	717 088,84	162 783,24	385 879,04	493 993,04
RAN déficitaire en attente d'affectation	-69 714,11	73 532,83	246 715,02	-242 896,30
Résultat de l'exercice	-203 205,02	422 569,97	586 798,16	-367 433,21
Total RAN	-200 468,61	813 536,87	1 230 974,22	-617 905,96
Provisions réglementées et subventions d'investissement sous contrôle des tiers financeurs				
Subventions d'investissement	179 491,20	12 930,30	39 823,09	152 598,41
Provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations	41 534,00	19 126,00	696,54	59 963,46
Autres provisions réglementées	138 258,53	7 218,20		145 476,73
Total	359 283,73	39 274,50	40 519,63	358 038,60
Total Général	2 169 021,57	989 297,09	1 340 614,34	1 816 704,32

Les différents postes des fonds associatifs ont été mouvementés en 2014 conformément aux décisions prises lors de la dernière assemblée générale.

XXIII. EFFECTIFS

La convention collective du 15 mars 1966 est appliquée à l'ensemble du personnel, à l'exception du personnel embauché pour les séjours de classes de découverte ou de centre de vacances, pour lequel la convention appliquée est celle de l'animation socioculturelle de 1989.

Au 31/12/2014	Secteur		Total	au 31/12/2013
	conventionné	non conventionné		
En nombre	165	11	176	180
En ETP	138,66	8,17	146,83	148,59

Au 31/12/2014	Secteur		Total	
	conventionné	non conventionné		
Fonctionnaires	16	1	17	18
Détachés	1	1	2	4
CCN 66	148	9	157	158
CCN 89	0	0	0	0
Total	165	11	176	180

XXIV. DROIT INDIVIDUEL A LA FORMATION

Dans le cadre du droit individuel à la formation institué par la loi 2004-391 du 4 mai 2004 relative à la formation professionnelle tout au long de la vie, le volume d'heures de formation cumulées au 31 décembre 2014, relatif aux droits acquis et non exercés est de 11.918 heures.

XXV. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE

Aucune contribution volontaire en nature n'a été comptabilisée au cours de l'exercice 2014. Elles concernent essentiellement le bénévolat des administrateurs, présents aux fréquentes réunions du bureau et du conseil d'administration.

COMPTE DE RESULTAT 2014 DE L'AD PEP 91

	2014	2013
Produits d'exploitation		
Production de services	1 107 750,69	3 095 963,40
Produits de la tarification	7 990 634,63	7 770 375,11
Participations diverses	110 423,50	27 823,40
Montant net du chiffre d'activités	9 208 808,82	10 894 161,91
Subventions d'exploitation	223 752,24	268 459,73
Reprises sur provisions et amortissements	218 188,43	187 118,13
Report des ressources non utilisées	16 538,70	23 122,00
Transferts de charges et autres produits	89 010,92	91 287,69
Total (I) des produits d'exploitation	9 756 299,11	11 464 149,46
Charges d'exploitation		
Achats et charges externes	2 627 965,42	4 343 080,80
Impôts, taxes et versements assimilés	594 821,52	604 217,17
Salaires et charges sociales	6 338 717,03	6 250 328,69
Dotations aux amortissements et aux provisions		
<i>sur immobilisations : dotations aux amortissements</i>	186 908,27	222 923,70
<i>sur immobilisations : dotations aux provisions</i>	0,00	0,00
<i>sur actif circulant : dotations aux provisions</i>	173,47	3 504,50
<i>pour risques et charges : dotations aux provisions</i>	356 257,00	96 223,00
Engagements à réaliser sur ressources affectées	15 300,43	16 538,70
Autres charges	58 295,17	80 593,70
Total (II) des charges d'exploitation	10 178 438,31	11 617 410,26
1. RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-422 139,20	-153 260,80
Produits financiers		
Autres intérêts et produits assimilés	1 080,44	664,76
Reprises sur provisions et transferts de charges	0,00	0,00
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	3 231,64	3 053,85
Total (III) des produits financiers	4 312,08	3 718,61
Charges financières		
Dotations aux amortissements et aux provisions	0,00	0,00
Intérêts et charges assimilées	3 611,63	4 313,59
Différences négatives de change	0,00	0,00
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	0,00	0,00
Total (IV) des charges financières	3 611,63	4 313,59
2. RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	700,45	-594,98
3. RÉSULTAT COURANT (I - II + III - IV)	-421 438,75	-153 855,78
Sur opérations de gestion	29 892,00	3 918,69
Sur opérations en capital	47 041,29	59 458,53
Reprises sur provisions et transferts de charges	696,54	0,00
Total (V) des produits exceptionnels	77 629,83	63 377,22
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	45,00	0,00
Sur opérations en capital	0,00	37,25
Dotations aux amortissements et aux provisions	7 218,20	50 142,79
Total (VI) des charges exceptionnelles	7 263,20	50 180,04
4. RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	70 366,63	13 197,18
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)	9 838 241,02	11 531 245,29
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI)	10 189 313,14	11 671 903,89
EXCEDENT		
DEFICIT	-351 072,12	-140 658,60

BILAN 2014 de l'AD PEP 91

ACTIF	BRUT	AMORT. OU PROV.	NET AU 31/12/2014	NET AU 31/12/2013	PASSIF	AU 31/12/2014	AU 31/12/2013
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					FONDS PROPRES		
Logiciels	25 776,40	25 241,69	534,71	892,88	Fonds associatifs sans droit de reprise	61 646,75	61 646,75
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					Report à nouveau	264 529,98	208 557,63
Terrains	11 738,57	0,00	11 738,57	11 738,57	Réserves	500 000,00	500 000,00
Bâtiments et A.A.I.	437 574,87	280 447,40	157 127,47	186 483,44	Résultats propres de l'exercice	16 361,09	62 546,42
Matériels d'exploitation	491 023,39	409 390,60	81 632,79	73 417,88	AUTRES FONDS ASSOCIATIFS		
Installations et agencements	702 767,25	434 034,18	268 733,07	264 688,70	Fonds associatifs avec droit de reprise	22 358,42	22 358,42
Matériel de transport	517 463,14	399 683,92	117 779,22	131 725,83	Réserves (SMS)	1 211 675,44	1 155 097,23
Mat. de bureau et informatique, mobilier	723 219,76	606 205,06	117 014,70	125 941,58	Subventions d'investissement	152 598,41	179 491,20
Avances versées sur immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	Dépenses inopposables aux financeurs	-501 569,49	-644 638,32
IMMOBILISATIONS FINANCIERES					Report à nouveau ss contrôle des tiers financeurs	251 096,74	647 374,73
Prêts construction	12 193,70	0,00	12 193,70	12 193,70	Résultats sous contrôle des tiers financeurs	-367 433,21	-203 205,02
Autres immobilisations financières	19 499,74	0,00	19 499,74	20 165,55	Différences sur réalisation d'actifs	205 440,19	179 792,53
TOTAL I	2 941 256,82	2 155 002,85	786 253,97	827 248,13	TOTAL I	1 816 704,32	2 169 021,57
ACTIF CIRCULANT					PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	778 646,29	656 607,22
Créances usagers	740 576,34	173,47	740 402,87	720 825,95	TOTAL II	778 646,29	656 607,22
Autres créances de fonctionnement	258 799,35	0,00	258 799,35	117 156,21	FONDS DEDIES		
Placements	0,00	0,00	0,00	2 882 304,27	Engagements à réaliser	33 182,35	34 420,62
Banques	2 194 555,12	0,00	2 194 555,12	140 440,33	Aide du financeur à la RTT	14 088,00	14 088,00
Caisses	333,86	0,00	333,86	220,96	TOTAL III	47 270,35	48 508,62
Charges à régulariser	86 845,83	0,00	86 845,83	99 521,32	DETTES		
TOTAL II	3 281 110,50	173,47	3 280 937,03	3 960 469,04	Emprunts et dettes financières	105 925,97	100 282,04
TOTAL GENERAL	6 222 367,32	2 155 176,32	4 067 191,00	4 787 717,17	Fournisseurs	204 657,67	233 615,61
					Dettes fiscales et sociales	819 876,75	896 896,01
					Autres dettes de fonctionnement	292 511,24	682 786,10
					Produits à régulariser	1 598,41	0,00
					TOTAL IV	1 424 570,04	1 913 579,76
					TOTAL GENERAL	4 067 191,00	4 787 717,17